Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 148 (2003)

Heft: 3

Artikel: Compromis politiques et conciliabules terminés, place à l'action... ou

rien!

Autor: Eggis, Nicolas d'

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347104

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Compromis politiques et conciliabules terminés, place à l'action... ou rien!

Tous les milieux et les groupes d'intérêts chargés de l'élaboration de cette ambitieuse réforme qu'est l'Armée XXI ont rendu en 2002 leur copie au conseiller fédéral Samuel Schmid et aux Chambres, lesquelles se sont largement prononcées en faveur du projet. Le chef a été désigné. Les dés sont donc jetés et chacun peut prendre connaissance du concept définitif de notre future armée sur Internet.

Maj Nicolas d'Eggis²

L'organisation, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2004, marquera l'histoire de notre défense nationale. Même si l'obligation de servir est maintenue et concernera toujours tous les citoyens de ce pays ou presque, l'une des révolutions les plus marquantes est la très forte réduction de cette même obligation. Désormais, à l'âge d'environ 32 ans, la majorité des miliciens seront libérés et se distancieront plus ou moins rapidement - mais plutôt plus que moins – de la «pensée militaire».

Si je relève ici cet aspect, ce n'est pas pour jouer au nostalgique, au ronchon ou à l'opposant. J'ai déjà souligné les dangers que pouvaient représenter cette modification majeure dans la philosophie même de notre armée de milice. Le landsturm d'autrefois tenait certes parfois du folklore, sauf en ce qui concerne les aspects non négligeables de l'expérience et de la «durabilité du devoir». Le vœu exprimé de maintenir un cœur de compétence, entre

autres grâce à l'engagement d'une poignée d'officiers ancrera-t-elle la volonté de défense dans une société toujours plus individualiste et multiethnique? Je n'en suis pas certain. Faute de membres, la disparition programmée de nombreuses associations militaires, l'un des jalons dudit cœur de compétence, apparaît dans tous les cas comme un signal d'alarme à ne pas négliger.

Il faut encore affronter l'obstacle du referendum en mai 2003. Une étrange coalition de mécontents, de frustrés, d'opposants de la première heure et d'opportunistes politiques ne poursuivant que la suppression de l'armée par à-coups s'est sans surprise constituée. Autant de personnes qui ne s'apprécient parfois guère mais qui pactiseront tout de même pour semer le doute dans les esprits et faire capoter des années de travail! Le lecteur appréciera et le citoyen prendra ses responsabilités. Cette minorité a peu de chances de l'emporter en votation populaire. Néanmoins, la sous-estimer serait une faute

majeure. Par analogie, une certaine UDC marque des points dans ce pays, non pas grâce à la séduction de ses idées mais en raison d'une profonde exaspération de la population. Au final, le bilan de l'action politique devient pitoyable avec des ruptures à répétition – et toutes couleurs confondues – de la collégialité. Zéro de crédibilité assuré et pain béni pour les abstentionnistes! *Paulo majora canamus*!

La peau de banane référendaire écartée, place à l'action! Certes, la raison d'être de notre armée ne changera pas. Elle restera l'ultime instrument de défense de nos libertés en cas d'agression; elle devra continuer à s'entraîner dans un contexte financier et géopolitique qui lui sera défavorable, aussi longtemps que la guerre ne grondera pas à nos frontières. Cela est d'autant plus vrai que le budget de la défense subit des coupes drastiques et que l'armée n'est pas la réponse appropriée au terrorisme fanatique. Or, il ne peut y avoir de force crédible sans moyens. En

www.admin.ch

² Officier SIT à l'état-major du régiment de forteresse 1.



réalité, l'extrémisme est la menace qui effraie aujourd'hui.

Finalement, la force de conviction des cadres sera d'autant plus sollicitée que le sentiment de fierté s'étiole dans les unités pour une multitude de raisons. Il faudra réapprendre à créer des exercices crédibles, à défaut d'être politiquement corrects, à conduire des actions réalistes plutôt que des actionsprétextes destinées à occuper l'armée, à l'intérieur, voire hors de nos frontières. Ce premier bloc sera aussi délicat à réaliser que celui de garantir une pluralité de la culture militaire. Les Tessinois et les Romands me comprendront!

Armée XXI est un concept qui tient compte des réalités parfois fortement contradictoires de notre temps. Nous devons créer des conditions favorables au changement indispensable. L'effort d'information ne doit pas se relâcher. C'est parce que l'état d'esprit - et non le seul savoir militaire - des troupes est fortement sollicité que j'ai quelques craintes. Si l'on considère les perceptions quotidiennes des hommes qui composent certaines unités vouées à disparaître à fin 2003, l'action demandée ressemble, qu'on le veuille ou non, aux Douze travaux d'Hercule!

Commandants professionnels désabusés mais néanmoins as-

surés d'occuper une fonction dans la nouvelle organisation, officiers supérieurs uniquement préoccupés par leur carrière civile, cadres subalternes refusant l'avancement militaire pour ne pas manquer une promotion ou quelques semaines d'université, autant de freins à ce dynamisme global que j'appelle de tous mes vœux mais qui vient buter sur un pâle reflet de notre société.

Il faudra agir ensemble ou disparaître et éviter à tout prix le *machin technologique* sans pilote dans l'avion, car il n'y aura pas de seconde chance.

N. d'E.

L'acquisition des hélicoptères de transport «TH 98 Cougar» est achevée

Le 27 septembre, les 12 hélicoptères de transport *TH 98 Cougar* autorisés dans le cadre du programme d'armement 1998 ont été officiellement remis aux Forces aériennes. Une première tranche de 15 hélicoptères de transport *Super-Puma* avait été acquise dans le cadre des programmes d'armement 1986/89. Les *TH 98 Cougar* disposent d'un équipement cockpit

et avionique amélioré par rapport au modèle *TH* 89. Etant donné que les hélicoptères de transport sont également engagés dans le cadre d'opérations du maintien de la paix dans des régions de crise ainsi que pour la défense, on a accordé une grande importance aux mesures de protection. Le rayonnement infrarouge dégagé par les réacteurs a été réduit. D'autre part, le *Cougar* dispose d'un système passif d'autoprotection qui avertit les pilotes de la présence d'un missile ennemi et est capable de dévier des engins en approche par l'éjection de leurres. Une première série de quatre systèmes d'autoprotection a été monté en 2002. Les systèmes pour les autres *TH* 98 feront l'objet d'une acquisition dans le cadre du programme d'armement 2002.

34